

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est accepté tel quel, les frais de contrôle englu-
tront plusieurs fois les ressources fiscales que
l'on fait miroiter aux yeux des contribuables.
On ne peut donc donner au législateur le
sage conseil de renoncer à s'embarquer dans ce
bateau, pour ne pas sombrer aussitôt sous le
vent de la confusion ou du ridicule.

Admettons qu'il faille réagir au Tessin contre
certains manques d'égards vis-à-vis de la langue
du pays. Mais il y avait un moyen très simple
à essayer. Le gouvernement pouvait inviter les
associations des commerçants, hôteliers et auber-
gistes à donner à l'Italien la place d'honneur sur
leurs affiches et enseignes. Un autre appel simi-
laire aurait pu être adressé aux particuliers qui
persistent à exhiber des plaques et inscriptions
exclusivement allemandes. L'effet de ces dé-
marches eût été probablement satisfaisant, à
en juger par les résultats déjà obtenus dans ce
domaine par l'initiative privée. Les communes
intéressées, de leur côté, auraient pu prendre des
mesures sur leur territoire. Il faut noter du
reste que sur les 265 communes du Tessin, un
faible quart seulement est touché par cette affaire.

D'une idée bonne en soi, on se dispose à tirer
une application pratique qui fera plus de mal
deu de bien. Il est à craindre que la presse
allemande, puis celle d'autres pays, n'accuse le
Tessin de xénophobie et c'est l'industrie hôtelière
qui aurait à en souffrir, puis toutes les industries
et tous les commerces qui vivent de l'hôtellerie
et du tourisme. Les personnes qui comprendront
le désir de conserver au Tessin son italianité et
son caractère particulier et historique seront
la minorité. Les autres, le grand nombre, seront
mécontentes et s'en iront ailleurs. Le Tessin
se plaint à juste titre de ses difficultés commer-
ciales et industrielles nombreuses. Pourquoi
donc son gouvernement lui-même se prépare-t-il
à porter un coup fatal à l'activité hôtelière si
florissante, la principale nourricière de toute une
partie du canton? Il ne faut pas faire de la
littérature en traitant des problèmes politiques et
économiques. On pourrait arriver au même
résultat tout en restant large et sans léser des
intérêts légitimes. *Un Confédéré.*

Un rapport sur le tourisme américain en Europe

Sous le titre: «Malgré la crise économique,
les voyages des Américains en Europe accusent
un accroissement numérique comparativement
à 1929», le Bureau de correspondance Kaul
publie l'information suivante de Washington:

Les demandes de passeports reçues ici au
Département d'Etat (affaires étrangères) mon-
trant très clairement que les circonstances éco-
nomiques peu favorables, à cause du nombre
extraordinairement élevé des chômeurs aux
Etats-Unis, ne sont pas assez mauvaises pour
interrompre les voyages en Europe des Améri-
cains. Pour le mois de mai 1930, le nombre des
demandes de passeports dépasse même de 15%
celui du mois de mai de l'année dernière, bien que
le chiffre de mai 1929 ait été un record.

Jusqu'à présent, on a présenté en mai 35.303
demandes de passeports. Dans ce nombre ne
sont pas compris les étrangers (habitants des
Etats-Unis non encore naturalisés) qui vont
faire un voyage dans leur pays, ni le millier de
mères de combattants américains allant en
pèlerinage sur les champs de bataille. En mai 1930
on a distribué en moyenne 1700 passeports par
jour, au lieu de 1500 seulement en mai 1929.

Peu de temps après la catastrophe boursière
de 1929, le nombre des demandes de passeports
a commencé à baisser comparativement à l'année
précédente et le recul s'est continué pendant les
mois d'octobre, de novembre et de décembre,
atteignant la proportion de 5%. Sur un chiffre
total de 26.000 passagers, cela équivaut à
environ 1300 personnes en moins. Si l'on tient
compte de la gravité de l'ébranlement économique,
un pareil recul n'a pas été trop sensible. En janvier
1930, le recul a été plus accentué: 8.485 passagers
au lieu de 9512 en janvier 1929. Mais en février
les chiffres ont repris leur marche ascension-
nelle et le nombre des passagers a été de 1.000
en plus que le mois de janvier 1929.

Durant les quatre premiers mois de 1930, on a
enregistré un nombre de passagers supérieur de
5872 à celui de la période correspondante
de l'année dernière.

On peut conclure de ces constatations que
les mois de mai, juin et juillet apporteront égale-
ment une augmentation et que les voyages
d'Américains en Europe pendant la saison 1930
accuseront, ce que l'on ne tenait pas pour cer-
tain, de nouveaux chiffres records.

Mais ce que nous venons de dire ne se rap-
porte qu'au seul nombre des passagers et non
pas à leurs dépenses probables car, suivant cer-
tains indices, le nombre des passagers de première
classe ne réussit pas à se maintenir.

Sociétés diverses

La Société suisse de balnéologie et de
climatologie, dans sa récente assemblée générale
tenue à Rheinfelden, a décidé d'élargir à l'avenir
le domaine de son activité à toute la thérapeu-
tique physique et aux régimes diététiques. Le
nom de la société a été modifié en conséquence.
Elle est actuellement présidée par M. le Dr Wanner
à Lausanne et elle est gérée par M. le Dr J. Weber
à Baden.

Questions professionnelles

La publication des prix d'hôtel. — Le
Conseil supérieur belge du tourisme, dans un
communiqué récent aux journaux, s'alarmait
du refus d'un certain nombre d'hôteliers de
Belgique de publier leurs tarifs pour la saison. Il
exprimait la crainte que ces hôteliers n'eussent
l'intention de majorer leurs prix suivant les
circonstances et de ne céder leurs chambres
qu'au plus offrant. La Gazette de Bruxelles
écrivait dernièrement à ce propos: «Il n'y a plus

aucune raison maintenant qui s'oppose à ce que
les tarifs d'été soient annoncés et affichés dès le
printemps. Cette manière de faire constitue un
retour à la situation d'avant-guerre, saine et
normale. Elle n'a pas pour objet de provoquer un
abaissement des prix par le stimulant de la
concurrence déclarée, mais d'éviter aux touristes
des surprises qui bouleversent les budgets établis
et empoisonnent les voyages. On ne demande
pas aux hôteliers de lutter de bon marché; on
leur demande de publier leurs prix et de les tenir.
Il est naturel de payer un certain confort et
certaines pratiques luxueuses, mais *parmi les
choses qui font partie du confort, la certitude
d'échapper aux coups de fusil est assurément
l'une des plus agréables et les plus importantes.* —
Et le journal bruxellois approuve le Touring-club
de Belgique qui donne à ses affiliés le conseil
d'éviter délibérément les hôtels ayant refusé de
donner leurs prix. — On peut parfaitement
appliquer ces réflexions à la Suisse, où bon
nombre d'hôteliers se tiennent encore à l'écart
des organisations professionnelles, afin de garder
pleine et entière liberté de comprendre et de
pratiquer la concurrence comme ils l'entendent
et selon les circonstances du moment.

Informations économiques

Hôtel d'Angleterre à Vevey. — Le bénéfice
d'exploitation et les locations ont produit 49.385
fr. 14. Les intérêts absorbent 36.569 fr. 09. Le
solde débiteur de profits et pertes au 31 décembre
1928, soit 222.900 fr. 42 est réduit du bénéfice
réalisé en 1929, soit de 12.816 fr. 05, ramenant
ce solde débiteur à 210.093 fr. 37.

S. A. du Bellevue-Palace à Berne. — Les
recettes d'exploitation se sont élevées l'année
dernière à 1.050.000 fr. et les dépenses à 647.918
francs. Le bénéfice net de 239.588 fr. permet la
répartition d'un dividende de 6% aux actions
privilegiées et de 5% aux actions ordinaires. Une
somme de 110.000 fr. est consacrée à des
amortissements sur le mobilier et les immeubles.

S. A. Pension Beau-Séjour à Lausanne. —
Le produit de l'hôtel est de 152.076 fr. pour
l'année 1929 et le produit global avec les locations
s'élève à 167.276 francs. Les frais d'entretien
des bâtiments passent de 41.385 fr. 45 en 1928
à 52.584 fr. 70 en 1929, tandis que l'entretien du
mobilier tombe de 39.840 fr. 40 à 21.781 fr. 95.
Les autres dépenses sont stationnaires. Les
intérêts ont absorbé 77.467 fr. 95. L'exercice
laisse un léger excédent de 5.647 fr. 85, qui
réduit à 5.218 fr. 40 le solde débiteur de profits
et pertes.

Société d'hôtels à Zermatt. — Le bénéfice
d'exploitation a été réduit de 69.619 fr. 99 en
1928 à 24.062 fr. 87 pour 1929. Les locations
ont rapporté la même somme, soit 10.800 francs.
Après paiement des intérêts par 2.609 fr. 06 et de
frais de prorogation par 4059 fr. 70, il reste un
solde disponible de 6604 fr. 70, dont 5000 fr.
sont consacrés à l'amortissement d'installations
nouvelles; 1000 fr. vont à la réserve ordinaire et
604 fr. 70 sont reportés à nouveau. Les im-

mobilisations sont inscrites au bilan à fin 1929
pour 1.055.000 fr. et la valeur d'assurance
s'élève à 1.555.900 francs.

Fraises et asperges du Valais. — Durant
la première semaine de juin, Saxon et diverses
localités du Valais central ont commencé l'ex-
pédition des fraises, particulièrement abondantes
et grandes cette année. Elles se payaient au
début 1 fr. 80 à 2 fr. le kilo, mais les prix ont
baissé depuis que la récolte bat son plein. —
La récolte des asperges, quelque peu compromise
dans le courant de mai par des retours de froid,
a repris son cours normal avec le retour des beaux
jours, mais elle prendra fin très prochainement.
Les prix ont été assez élevés cette année. Pendant
la première semaine de juin, les asperges du Valais
se payaient au détail de 1 fr. 20 à 1 fr. 60 le kilo,
selon la qualité.

Société des Hôtels Seiler à Zermatt. —
A cause de l'introduction de la saison d'hiver,
la Société des Hôtels Seiler clôture maintenant
ses comptes non plus au 31 décembre, période
d'activité intense, mais au 30 novembre. Cette
année par conséquent, le compte de profits et
pertes ne porte que sur une période de onze
mois au lieu de douze. Le bénéfice d'exploitation
recule de 351.000 à 329.000 francs. Après
paiement des intérêts sur l'emprunt hypothécaire
de quatre millions, il reste un bénéfice net de
109.000 fr., contre 130.000 fr. dans l'exercice
précédent. Le conseil d'administration propose
de payer les mêmes dividendes que précédem-
ment, soit 5 1/2% aux deux catégories d'actions
privilegiées (au total nominatif de 1.280.000 fr.)
et 5% aux actions ordinaires (760.000 fr.).

Grand Hôtel des Avants sur Montreux. —
Dans l'exercice 1928/29, le bénéfice d'exploitation
et les loyers ont rapporté 23.000 fr., au lieu de
35.000 fr. dans l'année précédente et de 21.000 fr.
il y a deux ans. Les impôts, frais généraux, etc.
ont absorbé 47.000 fr., contre 44.000 fr. durant
le précédent exercice. On a effectué différents
travaux par simple débit du compte de profits
et pertes. La perte comptable de 24.000 fr.
sera prélevée sur la réserve provenant de la
réorganisation financière, ce qui la réduira à
128.000 francs. Les emprunts hypothécaires ont
été ramenés de 1.590.000 fr. à 1.580.000 francs.
La dette flottante a augmenté de 448.000 à
459.000 francs. Pendant l'exercice en cours,
l'hôtel a mieux travaillé et l'on peut s'attendre à
un bénéfice d'exploitation plus intéressant.

Ce que voudraient nos paysans. — Le
6 juin, à l'assemblée des délégués de la Fédération
des sociétés d'agriculture de la Suisse romande
à St-Imier, le Dr Laur a dit notamment: «Le
moyen de venir en aide à l'agriculture réside
dans un droit sur le beurre fixé de manière à
garantir pour ce produit un prix de 6 francs.
On pourrait aussi remplacer ce droit par des
subsidés de l'Etat, calculés de telle façon que
la population n'ait pas à payer le beurre plus de
5 fr. à 5 fr. 50 le kilo, ou moins encore. Le produit
des droits sur le beurre servirait à allouer des
subsidés au fonds constitué par l'Union centrale
pour garantir les prix. Je suis convaincu qu'il
serait possible de cette manière d'assurer de
façon durable à l'agriculture suisse un prix de
base du lait de 24 centimes. Malheureusement,

JOHNNIE WALKER



Born 1820
— Still
going Strong

JOHN WALKER & SONS, LTD. Scotch Whisky Distillers, Kilmarnock, Scotland

Drink „Johnnie Walker“ and
discover for yourself the secret
of its world-wide popularity.

Sole Agents for Switzerland:

HUGUENIN Ltd., LUCERNE

Grossverkauf
von orientalischen
Teppichen
an Hotels
und Pensionen

Grosse Lager in allen Grös-
sen. Übermässe für Hallen
stets vorhanden. Verlangen
Sie Besuch od. Offerten v. der

**Teppich-Aktiengesellschaft
Zürich, Gotthardstrasse 25**
Telephon Selnu 93.91

Wir empfehlen
Ihnen:

**Angestellten-
Salair-Bücher**

deutsch oder französisch

KOCH & UTINGER, CHUR

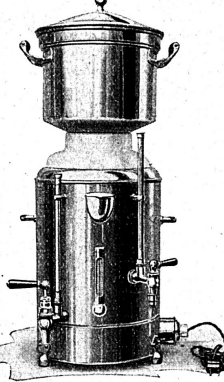
RÉNOVATION DE BILLARDS

de tous systèmes. Acces-
soires, bandes, drap de billards,
billes, queues etc. Premières
références. Se recommande:
P. BAERISWYL
SA PENWIL (ARGOVIE)

ARAM MOLA ed AFFILA
alla perfezione
i Coltellini, Temperini,
Trincetti ecc.

Fabb. ART. S. Cino. Vendita: nei negozi principali. FR. 375

**„WEGA“
KAFFEE MASCHINEN**



Gebrüder Keller, Olten
38 Rosengasse
Zika Halle I, Stand No. 1507

ADVERTISE IN ENGLAND
Croux, devis, contrats et contrôle d'exécution pour
tout genre de réclame ou publicité. Ecrire Jorin, 55 Queens-
borough Terrace, London W 2.

Tafelkunssthonig
„Wolrowe exquisit“
für den sorgfältigsten. Verlangen Sie
ihn bei Ihrem Grossisten od. direkt beim Fabrikanten
C. MÜNZENMEIER, Wolrowewerke, Pfiffikon
(Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust. Offerte!

Prüfliche alte Anstehen der
ganzen Schweiz, Trachtenbil-
der, andere Siche, Billig-
d. Wieland, Kunsthandl.,
Zürich, Paulstrasse 7, Auswahl-
sendungen auf Wunsch.

**National-
Kassen (o.c.c.)**

verkauft mit aller Garantie.
Reparaturen schnell u. zuver-
lässig. Eigene Papierschnel-
drehel für Kassenrollen. Retour-
nahme der Hotkassen.
Rollenbestellung. M. SING,
Klosterstrasse 15, Zürich.
Telephon Limmat 4512.

**CHAMPAGNE
GEORGE GOULET, REIMS**
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz

F. CORTI, Balerna



Echte italienische Weine

**An die
Herren Hoteliers
der Schweiz**

Versäumen Sie ja nicht an der ZIKA-
Ausstellung das

Fenster der Zukunft

zu besichtigen. Dasselbe funktioniert
automatisch, durch leichten Druck
auf den Knopf vom Büffet aus. Eine
Erfindung von unwälzender Bedeu-
tung! In Schweizer Hotel-Restaura-
nten wird es Ihnen gerne unverbindlich
vorgeführt.

Versandgeschäft

G. BIANCHI * ZÜRICH

Comestibles

Telegrammadresse:
Comestibles Zürich
Telephon:
Limmlet 16.40-16.44

**COGNAC
GRANDE FINE CHAMPAGNE
EDMOND DUPUY & CO.**

Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.

Echantillons gratuits sur demande à:
EDMOND DUPUY & C°, COGNAC (CHTE), FRANCE